

INVESTISSEMENTS

TABLE DES MATIÈRES

1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS	5
2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS	8
2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34.....	13
2.1.1. <i>Construction de la nouvelle centrale hybride de Tasiujaq.....</i>	<i>13</i>
2.1.2. <i>Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité - phase 2.....</i>	<i>13</i>
2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34	13
2.2.1. <i>Projets complétés.....</i>	<i>13</i>
2.2.2. <i>Report d'un an de la fin des travaux.....</i>	<i>14</i>

1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS

1 En 2019, le Distributeur a réalisé des investissements totalisant 753,4 M\$ regroupés sous les
2 catégories suivantes :

3 • Croissance

4 Les investissements liés à la croissance de la demande totalisent 397,2 M\$. Ils visent
5 principalement le raccordement des nouveaux abonnements, le renforcement et le
6 prolongement du réseau de distribution. Le Distributeur souligne qu'afin de répondre à
7 la croissance de la clientèle québécoise, 246,0 M\$ ont été consacré au raccordement
8 de clients.

9 • Maintien des actifs

10 Le Distributeur a affecté 268,6 M\$ au maintien de ses actifs afin de veiller à la pérennité
11 de ses installations et au maintien de leur performance. Ces investissements visent
12 notamment la correction de situations problématiques sur le réseau et le remplacement
13 d'équipements. Ainsi, les actifs ne répondant plus aux normes de performance,
14 devenus inexploitable en raison de facteurs externes ou faisant l'objet d'une
15 détérioration prématurée, doivent être remplacés ou remis à neuf.

16 • Respect des exigences

17 En 2019, les investissements liés au respect des exigences totalisent 66,3 M\$. Ces
18 investissements permettent au Distributeur de s'acquitter de ses obligations
19 contractuelles envers des tiers et de satisfaire aux exigences législatives,
20 réglementaires ou autres liées à ses activités. Le programme d'enfouissement du
21 réseau est notamment présenté dans cette catégorie.

22 • Amélioration de la qualité

23 En 2019, 21,4 M\$ des investissements sont liés à l'amélioration de la qualité. Ces
24 investissements sont principalement réalisés en collaboration avec la vice-présidence
25 – Technologies de l'information et des communications (VPTIC) et la direction
26 principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ). Ils visent notamment la
27 gestion optimale des infrastructures de télécommunication et des systèmes
28 d'information. Ces investissements comprennent également les activités de recherche
29 et le développement menées en collaboration avec l'IREQ afin d'assurer le leadership
30 de l'entreprise dans l'évolution de la connaissance et des solutions technologiques
31 visant l'amélioration de la performance.

32 Le tableau 1 présente les investissements réels du Distributeur par catégorie et par type de
33 projets pour l'année 2019.

**TABLEAU 1 :
SUIVI DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES – 2019 (M\$)**

Catégories d'investissements	2019		
	Investissements (excluant les projets majeurs)	Projets majeurs	Total
Maintien des actifs	255,9	12,7	268,6
Réseau de distribution	131,6		131,6
Réseaux autonomes	26,3	1,4	27,7
Bâtiments	19,1		19,1
Matériel roulant	33,4		33,4
Autres ¹	45,5	11,3	56,8
Amélioration de la qualité	21,4	0,0	21,4
Respect des exigences	66,1	0,2	66,3
Demandes de tiers	36,3	0,2	36,5
Programme d'enfouissement	12,3		12,3
Autres ²	17,5		17,5
Croissance	292,4	104,8	397,2
Réseau de distribution	32,5	103,6	136,1
Alimentation des abonnés	246,0		246,0
Réseaux autonomes	5,6	1,2	6,8
Autres ³	8,3		8,3
Total	635,8	117,6	753,4

Principalement:

¹ Autres actifs de soutien; activités de mesurage et relève.

² Poteaux en commun; ententes contractuelles avec la CSEM; droits d'émission de gaz à effet de serre.

³ Équipements de mesurage; autres actifs de soutien.

- 1 Pour l'année 2019, les projets majeurs totalisant 117,6 M\$ comprennent les projets autorisés
- 2 par la Régie¹ avant l'adoption du projet de loi n° 34² et tous nouveaux projets d'investissement
- 3 du Distributeur dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$³ (voir la section 2 pour le détail).

¹ Avant l'adoption du projet de loi n° 34, une autorisation spécifique de la Régie était requise pour les projets supérieurs à 10 M\$.

² LQ 2019, c.27.

³ Conformément au décret 789-2019 (juillet 2019) déterminant le nouveau seuil des investissements requérant une autorisation spécifique de la Régie (avant l'adoption du projet de loi n° 34) et au répertoire des pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.

1 Le tableau 2 présente les investissements réels du Distributeur par types d'investissements
 2 pour l'année 2019.

TABLEAU 2 :
SUIVI PAR TYPES D'INVESTISSEMENTS – 2019 (M\$)

Types d'investissements	2019
Investissements à impact main d'œuvre	489,4
Investissements excluant les projets majeurs	467,8
Projets majeurs	21,6
Autres investissements	264,0
Investissements excluant les projets majeurs	168,0
Projets majeurs	96,0
Investissements totaux	753,4
Investissements excluant les projets majeurs	635,8
Projets majeurs	117,6

3 Le Distributeur planifie l'ensemble des travaux à réaliser sur son réseau en fonction de ses
 4 priorités, de l'évolution des besoins du réseau et de la force de travail totale. La force de travail
 5 disponible est modulée en fonction de la planification, qu'il s'agisse de travaux de nature
 6 capitalisable ou non.

7 Il faut noter que, bien que la main-d'œuvre interne du Distributeur représente l'essentiel de la
 8 force de travail, cette dernière comprend également l'apport d'entrepreneurs externes. De
 9 plus, certains travaux sont confiés à la division Hydro-Québec Innovation, équipement et
 10 services partagés (HQIESP), offrant ainsi une latitude additionnelle au Distributeur dans la
 11 réalisation de ses travaux. Les investissements réalisés par le Distributeur sont présentés
 12 selon deux types :

- 13 • Investissements à impact main-d'œuvre
- 14 Les investissements à impact main-d'œuvre s'élèvent à 489,4 M\$ en 2019. Ils sont
 15 essentiellement réalisés par la main-d'œuvre interne, soit l'effectif métiers-lignes, de
 16 même que les ingénieurs et techniciens responsables de l'ingénierie des projets. Aux
 17 coûts de la main-d'œuvre s'ajoutent ceux liés aux travaux civils de même qu'au
 18 matériel, dont les câbles, les conducteurs, les transformateurs et les poteaux.
- 19 • Autres investissements
- 20 Les autres investissements totalisent 264,0 M\$ en 2019. Ils comprennent
 21 principalement des investissements relatifs au réseau de distribution dont la réalisation
 22 a été confiée à la division Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés
 23 (HQIESP), les travaux liés aux réseaux autonomes, aux activités de mesurage et
 24 relève, aux technologies de l'information, aux bâtiments et au matériel roulant.

2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

1 Les projets majeurs comprennent les projets autorisés par la Régie⁴ avant l'adoption du projet
2 de loi n° 34⁵ et tous nouveaux projets d'investissement du Distributeur initiés après l'adoption
3 du projet de loi n° 34 dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$⁶. En 2019, les projets majeurs
4 comprennent également le projet de Raccordement du poste le Corbusier, récemment autorisé
5 par la Régie à la suite d'une demande de révision de la décision D-2019-090 déposée le 30
6 août 2019 conjointement par le Transporteur et le Distributeur⁷.

7 Le Distributeur présente au tableau 3 le suivi des projets majeurs pour l'année 2019 en deux
8 sections :

- 9 • Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

10 Cette section présente le budget total initial autorisé en accord avec les pouvoirs de
11 décision d'Hydro-Québec, le budget total révisé, le cas échéant, ainsi que la prévision
12 de la fin des travaux au 31 décembre 2019. De plus, le tableau présente les
13 investissements réalisés par le Distributeur pour l'année 2019 ainsi que les
14 investissements cumulatifs.

- 15 • Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

16 Cette section présente les mêmes renseignements que la section précédente à
17 l'exception du budget total initial qui est remplacé par la valeur autorisée par la Régie
18 dans la décision afférente.

19 À la section Descriptions et commentaires de ce tableau, le Distributeur explique les révisions
20 du budget total prévu par rapport au dernier rapport annuel.

21 Le Distributeur précise que les prévisions présentées au tableau 3 ont été établies avant les
22 directives émises par le gouvernement du Québec visant à freiner et ralentir la propagation de
23 la COVID-19. Le Distributeur évalue actuellement l'impact de ces directives sur les
24 échéanciers et les coûts de projet.

⁴ Avant l'adoption du projet de loi n° 34, une autorisation spécifique de la Régie était requise pour les projets supérieurs à 10 M\$.

⁵ LQ 2019, c.27.

⁶ Conformément au décret 789-2019 (juillet 2019) déterminant le nouveau seuil des investissements requérant une autorisation spécifique de la Régie (avant l'adoption du projet de loi n° 34) et au répertoire des pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.

⁷ Dans la décision D-2020-038 (R-4099-2019) rendue le 7 avril 2020, la Régie révisé la décision D-2019-090 et autorise le projet de Raccordement du poste Le Corbusier.

**TABLEAU 3 :
SUIVI DES PROJETS MAJEURS - 2019 (M\$)**

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2019		Descriptions et commentaires
	Autorisé HQ	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Construction de la nouvelle centrale hybride de Tasiujaq	55,3	55,3	2022	1,2	1,8	Construire une nouvelle centrale hybride combinant l'énergie thermique et le solaire - voir section 2.1.1. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,6 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.
Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité - phase 2	202,9	202,9	2024	3,0	3,0	Remplacer le système de conduite du réseau de distribution («Logiciel CED») par un nouveau système de conduite du réseau («SCR-D») afin de remédier à l'obsolescence du Logiciel CED - voir section 2.1.2. Le 18 décembre 2019, le Transporteur a déposé la demande R-4047-2018 PHASE 2 visant la phase projet. Le Transporteur déposait une pièce (pièce HQT-7, document 1, B-0057), préparée en collaboration avec le Distributeur, présentant les caractéristiques définitives du SCR-D, de même que les coûts associés.
Sous-total	258,2	258,2		4,2	4,8	

Projets autorisés – pré projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2019		Descriptions et commentaires
	Autorisé Régie	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Réaménagement de l'échangeur Dorval D-2008-109	6,6	6,6	2019	0,2	3,8	Procéder au déplacement ou au retrait des infrastructures du Distributeur dans le secteur de l'échangeur Dorval touché par les travaux du ministère des Transports du Québec (MTQ). Le Distributeur a complété ses travaux en 2019. Les coûts cumulatifs excluent la portion des travaux réalisés par le MTQ qui seront facturés ultérieurement - voir section 2.2.1.
Intégration de quatre nouvelles lignes à 25 kV au poste de Saint-Georges D-2015-141	25,5	19,8	2020	0,6	19,1	Réaménager le réseau de distribution de la ville de Saint-Georges pour intégrer quatre nouvelles lignes et effectuer les transferts de charges des postes de Beauceville-Est et de Linière. La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.
Transfert des charges du poste de Port-Daniel D-2012-150	18,0	15,6	2021	2,2	7,6	Transférer des charges du poste de Port-Daniel vers les postes de Micmac et de Paspébiac. La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.

Projets autorisés – pré projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2019		Descriptions et commentaires
	Autorisé Régie	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihek D-2017-068	14,9	18,6	2024	1,4	4,5	<p>Procéder à la réfection des quatre vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihek afin de rétablir la capacité d'évacuation de l'équipement.</p> <p>Le budget total a été révisé. La hausse de 3,6 M\$ s'explique principalement par des coûts additionnels découlant des retards de réalisation des travaux par Nalcor, et d'une révision des coûts à la suite des appels d'offres. La fin des travaux est reportée de 3 ans. Ce report s'explique par des problématiques liées aux appels d'offres. Le début des travaux est maintenant repoussé à 2021.</p>
Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité - phase 1 D-2019-042 R-4047-2018 PHASE 1 Autorisé Régie - avril 2019 (8,5 M\$) Autorisé HQ - décembre 2019 (8,7 M\$)	8,7	8,7	2019	8,3	8,4	<p>Avant-projet visant à remplacer le système de conduite du réseau de distribution («Logiciel CED») par un nouveau système de conduite du réseau («SCR-D») afin de remédier à l'obsolescence du Logiciel CED.</p> <p>L'avant-projet a été complété en 2019. Certains coûts liés à la finalisation de la phase 1 seront comptabilisés en 2020. Les coûts prévus de la phase 1 sont maintenant évalués à 8,7 M\$. La phase 2 du projet est présentée plus haut dans ce tableau.</p>
Travaux d'installation de nouveaux câbles pour l'alimentation de l'île d'Orléans D-2018-154	20,2	24,6	2023	18,2	21,7	<p>Installer de nouveaux câbles d'alimentation sous le lit du fleuve Saint-Laurent afin de desservir les clients de l'île d'Orléans.</p> <p>Le budget total prévu a été révisé. La hausse de 4,4 M\$ s'explique principalement par la révision des coûts des travaux civils à la suite des appels d'offres liés aux travaux de forage plus élevés que prévus.</p>
Raccordement du village de La Romaine au réseau intégré D-2018-042	114,4	165,0	2022	41,2	57,2	<p>Construire une ligne de 112 km et trois sous-postes localisés à la rivière Natashquan, village de Kegaska et à l'aéroport de La Romaine permettant le raccordement du village de La Romaine au réseau intégré de distribution.</p> <p>Comme mentionné dans son Rapport annuel révisé 2018 (HQD-6 document 7 révisé, B-0071), le Conseil d'administration d'Hydro-Québec a autorisé, en 2019, la réévaluation à la hausse du projet portant ainsi le budget total prévu à 165,0 M\$. La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.</p>
<p>Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur</p> <p>Travaux requis afin de répondre à la croissance de la charge locale, d'assurer la pérennité des équipements du Transporteur et pour le maintien des actifs du Distributeur. Consiste principalement à préparer les composantes du réseau de distribution pour supporter une tension de 25 kV, à convertir et raccorder des clients au nouveau poste, à effectuer les transferts de charges en plus de réaliser les travaux connexes.</p>						
Raccordement du poste De Lorimier D-2014-050	27,9	27,9	2024	2,2	12,5	La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.
Raccordement du poste Judith-Jasmin D-2015-022	66,9	35,6	2021	7,1	31,2	<p>Le budget total prévu a été révisé. La baisse de 3,4 M\$ s'explique principalement par une modification du tracé initialement prévu.</p> <p>La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.</p>
Raccordement du poste Lefrançois D-2012-048	28,9	18,6	2019	0,3	18,6	<p>Les travaux ayant été complétés en 2019, le Distributeur présente le dernier suivi du projet. L'écart constaté de 10,3 M\$ entre le montant autorisé et les coûts réels du projet est principalement attribuable aux coûts des travaux civils découlant d'appels d'offres et à la révision des coûts d'ingénierie, inférieurs à ceux prévus. De plus, le Distributeur n'a pas eu recours à la contingence.</p>

Projets autorisés – pré projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2019		Descriptions et commentaires
	Autorisé Régie	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Raccordement du poste de Baie-Saint Paul D-2014-107	22,5	20,7	2021	1,0	15,8	Aucun commentaire
Raccordement du poste Saint-Patrick D-2015-051	20,8	20,8	2022	1,3	9,6	Aucun commentaire
Raccordement du poste Bélanger D-2011-026	67,9	44,3	2020	3,9	43,2	Le budget total prévu a été révisé. La baisse de 1,9 M\$ s'explique principalement par la révision du coût des travaux électriques à la suite de la livraison de l'ingénierie. La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.
Raccordement du poste Fleury D-2013-205	36,5	36,5	2023	1,2	9,0	La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.
Raccordement du poste de Charlesbourg D-2011-084	34,6	25,9	2020	0,1	25,5	Aucun commentaire
Raccordement du poste des Patriotes D-2018-058	33,8	24,4	2020	12,7	13,7	Le budget total prévu a été révisé. La baisse de 9,4 M\$ s'explique principalement par une révision des coûts estimés du projet suite aux contrats octroyés aux entrepreneurs, aux appels d'offres en ingénierie et en approvisionnement ainsi qu'à la révision à la baisse des coûts liés aux travaux électriques aériens.
Raccordement du poste Saint-Jean D-2016-013	24,6	24,6	2023	2,0	7,5	Le Distributeur accélère les conversions prévues au projet afin d'être en mesure de libérer plus rapidement la ligne alimentant l'ancien poste St-Jean. Par conséquent, la fin des travaux est devancée de 2 ans.
Raccordement du poste Henri Bourassa D-2011-188	33,3	20,4	2019	0,2	20,3	Les travaux ayant été complétés en 2019, le Distributeur présente le dernier suivi du projet. L'écart constaté de 12,9 M\$ entre le montant autorisé et les coûts réels du projet est principalement attribuable aux coûts d'ingénierie ainsi qu'aux travaux électriques et civils qui ont été inférieurs à ceux planifiés. De plus, le Distributeur n'a pas eu recours à la contingence.
Raccordement du poste de l'Achigan D-2018-115	31,3	23,7	2020	5,5	6,2	Le budget total prévu a été révisé. La baisse de 7,6 M\$ s'explique principalement par la révision du coût des travaux civils et souterrains, des frais de gérance de projet et de la contingence. La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.
Raccordement du poste d'Adamsville D-2014-155	16,1	16,0	2020	1,8	15,3	La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.
Raccordement du poste de Saint-Jérôme D-2015-008	36,8	23,7	2020	1,4	22,7	La fin des travaux est reportée de 1 an - voir section 2.2.2.
Raccordement du poste Le Corbusier D-2019-090	33,1	33,1	2024	0,6	1,4	Le Distributeur précise qu'aucun montant autorisé n'a été inscrit puisqu'une demande de révision de la décision D 2019-090 a été déposée le 16 janvier 2020 conjointement par le Transporteur et le Distributeur.
Sous-total	723,3	655,1		113,4	374,8	
Total - Projets majeurs	981,5	913,3		117,6	379,6	

2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

1 En 2019, le Distributeur a obtenu l'autorisation pour la réalisation de deux projets majeurs :

2.1.1. Construction de la nouvelle centrale hybride de Tasiujaq

2 Ce projet de 55,3 M\$ vise la construction et le raccordement d'une centrale de production
3 hybride avec énergie renouvelable de 1,8 MW pour le village de Tasiujaq au Nunavik. La fin
4 des travaux est prévue en 2022.

5 En plus d'être fiable et économique, par rapport aux alternatives étudiées, la solution retenue
6 permettra de répondre aux besoins de la communauté, d'intégrer une source d'énergie
7 renouvelable et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

2.1.2. Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité - phase 2

8 Ce projet de 211,6 M\$ vise le remplacement du système de conduite du réseau de distribution
9 («Logiciel CED») par un nouveau système de conduite du réseau («SCR-D») afin de remédier
10 à l'obsolescence du Logiciel CED. La fin des travaux est prévue en 2024.

11 Le Distributeur précise que la phase avant-projet, pour laquelle une somme de 8,5 M\$ a été
12 autorisée par la Régie, a été complétée en 2019.

2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

13 En 2019, le Distributeur a poursuivi la réalisation des projets majeurs autorisés par la Régie
14 avant l'adoption du projet de loi n° 34.

2.2.1. Projets complétés

15 Le Distributeur présente son dernier suivi pour les projets complétés en 2019 soit les
16 raccordements du poste Lefrançois et du poste Henri-Bourassa ainsi que l'avant-projet visant
17 le Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution
18 d'électricité – phase 1.

19 Par ailleurs, le Distributeur a complété la réalisation du projet de Réaménagement de
20 l'échangeur Dorval. Toutefois, le suivi de ce projet se poursuivra puisque le Distributeur est en
21 attente du ministère des Transports du Québec (MTQ) quant à la portion des travaux liés au
22 Réaménagement qui lui seront facturés. Le Distributeur n'étant pas en mesure d'avoir une
23 estimation précise des coûts facturables, aucune provision n'a été comptabilisée pour ce
24 projet. Par conséquent, le budget total prévu est maintenu à 6,6 M\$.

2.2.2. Report d'un an de la fin des travaux

- 1 Le report d'un an de la fin des travaux de certains projets s'explique principalement par la
- 2 réallocation de la force de travail vers des projets autres que majeurs. En effet, en cours
- 3 d'année, le Distributeur réévalue régulièrement la planification de l'ensemble des travaux à
- 4 réaliser sur son réseau en fonction des nouvelles réalités, de ses priorités, de l'évolution des
- 5 besoins du réseau et de la force de travail totale. Les reports peuvent également s'expliquer
- 6 par des problèmes d'arrimage avec les partenaires, des difficultés rencontrées sur le terrain
- 7 ainsi que des problèmes d'acceptabilité sociale.